



Flash info

des Métiers d'Art

11 avril 2014

Présentez votre candidature au Concours Ateliers d'Art de France

Ateliers d'Art de France (AAF) met en lumière le talent des métiers d'art de création et de restauration, en décernant dans chaque région de France, un prix récompensant l'excellence d'un professionnel métiers d'art.

Ce concours est ouvert aux créateurs et restaurateurs d'objets métiers d'art exerçant sur le sol français, adhérent ou non adhérent AAF, et dont l'atelier est situé dans la région pour laquelle ils concourent.

Envoyez votre candidature
avant le 20 mai 2014

Ateliers d'Art de France offre à ses lauréats visibilité et reconnaissance.

- Le lauréat de chaque concours régional reçoit une dotation de 1000 €.
- Les 21 créations primées au concours sont exposées pendant un mois à l'Atelier, situé au Viaduc des Arts à Paris.
- Parmi l'ensemble des lauréats régionaux, un jury de professionnels des métiers d'art désigne le lauréat national, qui remporte une dotation de 5000 €.
- Les oeuvres concourantes en Poitou-Charentes seront exposées au Musée de Cognac.

Renseignements et formulaire de candidature sur www.ateliersdart.com

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :
Sandrine Andersson - 05 46 90 72 34 - sandrine.andersson@online.fr
Dominique Bréard - 05 49 24 71 76 - breard.dominique@orange.fr



MISSION RÉGIONALE MÉTIERS D'ART DE POITOU-CHARENTES
22 rue des Herbillaux - 79000 Niort - Tél. 05 49 77 87 85
contactmrma@cma-poitou-charentes.fr

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)